



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 28 septembre

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 30
Présents : 23
Absents : 7
Procuration : 2
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2016, le 28 septembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Vigneulles, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etai(ents) présents :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Jean-Christophe AUBERT, M. Jacques BAUDOIN, M. Hervé BERTRAND, M. Daniel BILLIOTTE, Mme Claudine COLAS, M. Philippe COLIN, M. Bruno DUJARDIN, Mme Rose-Marie FALQUE, M. Laurent GELLENONCOURT, M. François GENAY, Mme Marie-Jo GEORGES, M. Christian GEX, M. Jean-Pierre JAQUAT, M. Michel MARCHAL, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT, M. Christophe SONREL, Mme Sabrina VAUDEVILLE, Mme Damienne VILLAUME,

Procuration(s) :

M. Laurent de GOUVION SAINT CYR donne pouvoir à Claudine Colas,
M. Jacques LAMBLIN donne pouvoir à BERTRAND Hervé,

Etai(ents) excusé(s) :

M. Christian BOUCAUD remplacé par Jean-Pierre JAQUAT, M. Thierry MERCIER, M. Bernard ZABEL remplacé par Damienne VILLAUME, M. Jacques DEWAELE, Mme Dominique JACQUOT, M. Francis HAINZELIN remplacé par Daniel BILLIOTTE, M. Guy JAMBOIS, M. Guy BIENTZ,

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Sabrina VAUDEVILLE

2016-031

Date de convocation
12/09/2016

DATE D'AFFICHAGE
13 OCT 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

13 OCT 2016

et publication du :

13 OCT 2016

RESSOURCES HUMAINES : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

Par délibération du 17 Février 2016, au travers d'une convention avec la Communauté de Communes des Vallées du Cristal, un agent a été mis à disposition au bénéfice de la MAISON DU TOURISME du Pays du Lunévillois, régie dotée de la seule autonomie financière adossée au PETR du Pays du Lunévillois.

Afin de conforter ce travail collaboratif, le PETR souhaiterait recruter au 15 décembre 2016 un responsable tourisme sur le grade de rédacteur, intégré dans les effectifs du PETR.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, et après avis

FAVORABLE du bureau de Pôle, le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer un poste de REDACTEUR (catégorie B) à temps plein,
- **AUTORISE** le Président à signer les contrats, arrêtés ainsi que tout document administratif relatif à ces contrats,
- **DIT** que les dépenses nécessaires seront inscrites au budget.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Vigneulles
Le Président,

